



COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

La commission se réunit tous les lundis à 18h00

Réunion plénière du lundi 05 octobre 2020 réalisée en visio conférence

P.V. N° 05

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Jean Jacques BENHAMOU – Yann BODENES – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Patrice BOUREAU – Dominique CARPENTIER – José CAUDMONT – Bernard COTY – Christophe COURET – Camille DAAS – Habib DAAS – Christian DELANNOY – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD – Florian GONCALVES – Pierre HOLLECKER – Sébastien HOLLECKER – Noël LANDON – Karim MESSISHA – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI – Fabrice POREE – Jean REDAUD.

ORDRE DU JOUR

- 1 – ELECTION DU PRESIDENT
- 2 – COMPOSITION DU BUREAU
- 3 – COMPOSITION DE LA COMMISSION
- 4 – SECTION ADMINISTRATIVE
- 5 – COMITE DIRECTEUR
- 6 – SECTION DESIGNATIONS
- 7 – SECTION SUIVI DES ARBITRES
- 8 – SECTION LOIS DU JEU
- 9 – SECTION DISCIPLINE
- 10 – QUESTIONS DIVERSES

SAISON 2020 / 2021

- Sous la Présidence de **M. Guy MUCCI**, doyen des membres présents, la commission de District de l'arbitrage procède à l'élection du bureau pour la saison 2018/2019.

Sont élus à l'unanimité des 17 membres présents en séance plénière (points 1 et 2 de l'ordre du jour) :

* **Président : M. Patrice BOUREAU**

* **Vice-Président délégué : M. Jean REDAUD**

* **Vice-Présidents : MM. Cyril BOUREAU – Serge PAPA – Fabrice POREE**



* Secrétaire : M. Jean REDAUD

* Secrétaire adjoint : M. Dominique CARPENTIER

* Comptable : M. Patrick FAUTRAD

* Responsables de section :

- Section administrative : M. Jean REDAUD
- Section désignations : M. Patrice BOUREAU
- Section discipline : M. Serge PAPA
- Section lois du jeu et formation : M. Cyril BOUREAU
- Section suivi et perfectionnement : M. Fabrice POREE
- Représentant des arbitres au Comité Directeur : M. Patrick FAUTRAD

- à l'issue du vote, la commission poursuit sa réunion plénière du jour.

SEANCE PLENIERE

Président : M. Patrice BOUREAU

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – José CAUDMONT – Bernard COTY – Christophe COURET – Camille DAAS – Habib DAAS – Christian DELANNOY – Florian GONCALVES – Pierre HOLLECKER – Sébastien HOLLECKER – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Raymond PERON – Georges PEZZOLI – Fabrice POREE.

Excusés : MM. Jean Jacques BENHAMOU – Yann BODENES – Hakim BOUAKSA – Dominique CARPENTIER – Cédric DERVEAUX – Noël LANDON – Karim MESSISHA – Serge PAPA –

INFORMATIONS GENERALES

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

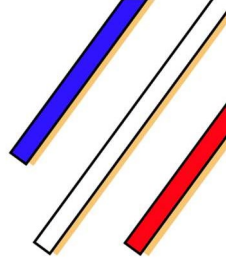
Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX DU DISTRICT
A VOTRE ARRIVEE DANS LE HALL D'ENTREE VOUS DEVEZ REMPLIR UN FORMULAIRE DE PRESENCE**

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES



Commission de District de l'Arbitrage



Le Règlement Intérieur 2020/2021 de la CDA est en ligne sur le site du District :
<https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2020/07/R%C3%A8glement-int%C3%A9rieur-CDA-saison-2020-2021.pdf>
Chaque arbitre est tenu de le télécharger et d'en prendre connaissance.

Tout échange de correspondance avec la CDA ou toute autre instance doit se faire en utilisant la messagerie officielle de la Ligue de Méditerranée. → <https://mail.google.com/a/lmedfoot.fr>

**LES ARBITRES DOIVENT CONSULTER LEUR MESSAGERIE OFFICIELLE
 AU MOINS TOUS LES 2 JOURS.**

Les arbitres doivent mettre à jour leurs indisponibilités permanentes pour toute la nouvelle saison et pour chaque jour de la semaine dans leur espace personnel MyFFF.

Les indisponibilités occasionnelles doivent être inscrite par l'arbitre **21 jours avant la date prévue**. Si l'indisponibilité survient **à partir de J-15**, un justificatif doit être envoyé à la CDA dans les 48h suivant le dépôt de l'indisponibilité sur MyFFF. **A partir de J-5** soit le lundi précédant le week-end le responsable des désignations doit être informé par téléphone et la confirmation accompagnée d'un justificatif doit être envoyée à la CDA dans les 48h suivants.

A noter qu'il est impossible d'inscrire une indisponibilité sur MyFFF si l'on est déjà désigné sur une rencontre

« VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE » Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne UNIQUEMENT la VIGILANCE ORANGE ou ROUGE pour « PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS ». VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H : Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France

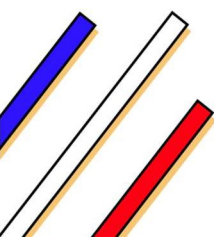
APRES LE VENDREDI 17H : Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes. Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs »

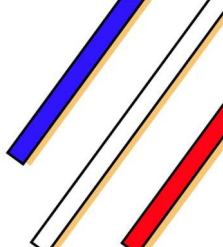
RAPPEL : Aucun remboursement de frais de déplacement ne pourra être réclamé par un arbitre s'étant déplacé sans prendre connaissance de l'alerte Météo officielle.

Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du Statut de l'Arbitrage **avant** de procéder à une demande de licence avec un nouveau club.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS

Tout **échange de correspondance avec la CDA** doit se faire en utilisant la messagerie officielle de la Ligue de Méditerranée et émaner du Président, du Secrétaire, du Trésorier, du Correspondant du club, du Référent arbitres ou du Référent Covid figurants dans la fiche club officielle. La CDA ne peut prendre en compte les mails personnels, ni ceux émanant d'un éducateur, dirigeant, joueur ou toute autre personne étrangère au bureau exécutif du club.





DEMANDES D'ARBITRES : Les demandes doivent parvenir 21 jours avant la date du match dont l'horaire doit être connu et au moyen du formulaire téléchargeable sur le site du District : <https://var.fff.fr/arbitrage/documents-generaux/>, **Les demandes d'arbitres ne peuvent pas être systématiquement satisfaites** par la section désignation du fait de ses obligations de couverture prioritaire de certaines catégories (**Seniors** : D1, D2, D3, Futsal. **Jeunes** : Criterium D1, U18 D1, U17 D1, U16 D1, U15 D1, U14 D1 ainsi que des matches classés « à risque » par le District) La section désignation doit également tenir compte des paramètres de désignations concernant chaque arbitre (catégorie, âge, capacités, limitation à 2 matchs par week-end pour tous les arbitres, disponibilités ...).

COMPTE-TENU DE CES CONTRAINTES, IL EST QUASIMENT IMPOSSIBLE DE MODIFIER LES PLANNINGS DANS LES 10 JOURS PRECEDANT UNE RENCONTRE.

Pour les mêmes raisons, les demandes d'arbitres sur toute la saison pour les seniors D4, les catégories Jeunes hors D1 et autres féminines seront enregistrées mais non systématiquement contentées car parfois irréalisables par manque d'arbitres.

CONDOLEANCES

Ayant appris avec tristesse le décès de la maman de **M. Damien CASINI**, récent arbitre du District, le Président et les membres de la commission de district de l'arbitrage lui adressent, ainsi qu'à sa famille et tous les proches touchés par ce deuil, leurs très sincères condoléances.

CARNET ROSE

Le Président et les membres de la CDA adressent leurs chaleureuses félicitations à **M. Tarek BEN AMOR**, arbitre rattaché au District ainsi qu'à son épouse pour la naissance de leur petit **HEDI**. Ils souhaitent au nouveau né une très longue et merveilleuse vie et un prompt rétablissement à la maman.

CORRESPONDANCE

Toutes les correspondances usuelles avec la CDA sont lues et traitées directement par leur(s) destinataire(s) avec réponse au demandeur.

Ne figurent dans cette rubrique que les correspondances ayant un intérêt général de diffusion.

Il est demandé à tous de vérifier le plus souvent possible sa messagerie officielle, seul lien permettant de suivre les modifications nombreuses et rapides intervenant dans cette période de reprise marquée par une recrudescence de l'épidémie Covid-19. La CDA met tout en œuvre pour s'adapter aux dispositions successives en songeant en premier lieu à la sécurité de tous.

Ordre du jour

- Les points 1 – 2 et 3 ont été précisés en début du présent Procès Verbal.

- 4 – SECTION ADMINISTRATIVE

- **Composition : Gestion administrative et délégations :**
 - **Renouvellement licences : M. Jean REDAUD**
 - **Secrétaire adjoint : M. Dominique CARPENTIER**
 - **Licences nouveaux arbitres : M. Pierre HOLLECKER**
 - **Correspondant FMI : M. Patrick FAUTRAD**
 - **Demandes de remboursements : M. Patrick FAUTRAD**
 - **Facebook / communication arbitrage : MM. Patrice et Cyril BOUREAU**
 - **Délégation commission football loisir : M. Georges PEZZOLI**



- Délégation commission futsal / beach soccer : M. Patrick FAUTRAD
- Délégation commission du statut de l'arbitrage : MM. Michel ALEXANDRE – Patrick FAUTRAD – Jean REDAUD
- Délégation commission médicale : M. Jen REDAUD

- **Point sur les licences arbitres :** (251 arbitres varois répertoriés, toutes catégories confondues)

o 236 licences enregistrées dont 9 F.F.F. et 28 Ligue

o 230 dossier médicaux reçus soit 14 manquants dont un arbitre de Ligue et 7 non encore validés par la Commission médicale et en attente d'examens cardiologiques exigibles.

- Il est rappelé aux retardataires qu'ils doivent adresser le dossier médical, pages 1 à 3 complétées par leur médecin traitant, le plus tôt possible, sachant que la commission médicale du District délivrera une aptitude temporaire de début de saison dans l'attente des examens cardiologiques complémentaires exigés avant le 31/12/2020, sous condition que ceux en possession de la CDA soient datés de trois ans au maximum.

o 200 désignables dont 9 F.F.F. et 27 Ligue

o 208 fiches de renseignements reçues

o 15 arbitres non licenciés dont 8 non renouvelés

o 109 frais de dossiers reçus **délaï maximum fixé au 30 octobre 2020**

Dans le cas de programmation d'examens cardiaques décalée, il est rappelé aux retardataires qu'ils doivent adresser le DM pages 1 à 3 complété par leur médecin traitant, qui en certifiant sa non contre-indication à la pratique de l'arbitrage, permet aux médecins de la commission médicale du District de délivrer une aptitude temporaire de début de saison si eux-même valident les données qui leurs sont soumises en ne décelant pas de problèmes particuliers dans les documents en leur possession. Les examens cardiaques complémentaires peuvent en ce cas être expédiés plus tard et jusqu'au 31/12/20. Il est précisé que cette possibilité eceptionnelle vu les circonstances particulières de la crise sanitaire actuelle concerne les rendez-vous déjà pris mais impossibles à rapprocher. La CDA appréciera différemment les cas d'arbitres retardataires n'ayant pas contacté de cardiologue suffisamment tôt durant l'intersaison.

- **Fiches de renseignements :** Chaque arbitre a reçu pendant l'intersaison, dans sa boîte mail officielle, un lien lui permettant de remplir en ligne sa fiche de renseignements 20/21. **26 arbitres n'ont toujours pas donné suite.** La CDA leur laisse un ultime délai pour satisfaire à cette obligation avant de prendre des sanctions.
- **- Indisponibilités :** Les indisponibilités permanentes connues sont à indiquer pour chaque jour de la semaine sur MyFFF. Rappel du principe général : les arbitres sont considérés comme disponibles du 01/07/20 au 30/06/21, sauf pour les heures, dates, jours qu'ils signalent dans leur espace MyFFF. (NB : les désignations sont en cours)

- 5 – COMITE DIRECTEUR ET UNAF

- CD : l'assemblée générale d'hiver du District est fixée au samedi 5 décembre 2020 à BRIGNOLES.
- UNAF : la section compte à ce jour 170 adhérents et constate beaucoup de retardataires. Elle prévoit d'obtenir de la part de plusieurs sociétés des cartes de réductions au profit des unafistes.

- 6 – SECTION DESIGNATIONS

- **Composition :**



- **Indisponibilités : M. Michel ALEXANDRE**
 - **Désignations seniors / féminines et jeunes : MM. Patrice BOUREAU – Noël LANDON**
 - **Désignations Futsal : M. Christian DELANNOY**
 - **Désignations Football Loisir M. Georges PEZZOLI**
 - **Suivi données arbitres : M. Pierre HOLLECKER**
- **Présentation portail bleu** : Nouvel outil de désignation, tutoriel diffusé aux personnes concernées.
 - **Désignations :**
 - Difficultés pour couvrir les rencontres par manque d'arbitres désignables
 - A titre d'exemple, le week-end des 03 et 04/10/20, 165 arbitres désignables dont 68 stagiaires n'ayant jamais officié – 17 jeunes arbitres – 18 arbitres indisponibles soit, 62 arbitres utilisables pour couvrir 82 rencontres.

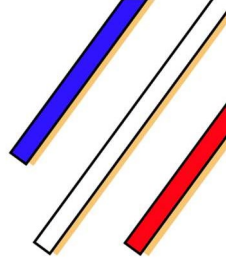
- 7 – SECTION SUIVI DES ARBITRES

- **Composition :**
 - **Tests physiques et préparation : MM. Yann BODENES – Christophe COURET – Cyril BOUREAU**
 - **Référents arbitres : D1 : M. Christophe COURET / D2 : M. Christian DELANNOY / D3 : M. Patrick FAUTRAD / D4 : M. Guy MUCCI / D5 : M. Michel MOMBOISSE / Stagiaires seniors : M. Pierre HOLLECKER / Stagiaires jeunes : MM. Pierre HOLLECKER – José CAUDMONT – Habib DAAS / Futsal : MM. Fabrice POREE – Karim MESSISHA / Féminines : Mme Camille DAAS – M. Karim MESSISHA / Assistants : M. Fabrice POREE**
 - **Représentant à la commission promotion de l'arbitrage : Mme Camille DAAS**
 - **Approche et suivi psychologique : M. Jean Jacques BENHAMOU**
 - **Observations : Foot libre : M. Florian GONCALVES / Futsal : M. Christian DELANNOY / Accompagnements : M. Christian DELANNOY**
 - Préparation des premiers accompagnements pour un début les 10 et 11/10/2020
 - Mise en place d'un suivi individuel pour les arbitres stagiaires
 - Mise en place d'un suivi pour la promotion des arbitres vers la Ligue
- **Point sur les observations :**
 - Les observations en jeunes ont débuté ce week-end écoulé
 - Le début des observations en seniors est prévu le 11/10/20

- 8 – SECTION LOIS DU JEU

- **Composition :**
 - **Secrétaire de la section : M. Pierre HOLLECKER**
 - **Rédaction des questionnaires : MM. Cyril BOUREAU – Christian DELANNOY – Guy MUCCI – Serge PAPA.**
 - **Correcteurs : MM. Cyril BOUREAU – Patrice BOUREAU – Christian DELANNOY – Guy MUCCI – Serge PAPA – Karim MESSISHA – Fabrice POREE.**
 - **Surveillance : Michel MOMBOISSE – Raymond PERON.**
 - **Préparation des cours : MM. Christian DELANNOY – Guy MUCCI.**
 - **Formation continue Futsal : MM. Fabrice POREE – Karim MESSISHA.**
 - **Formation initiale Futsal : MM. Fabrice POREE – Karim MESSISHA – Patrick FAUTRAD.**
 - **Beach Soccer : M. Patrick FAUTRAD.**





- Formation initiale discontinuée : M. Pierre HOLLECKER.
- Formation secteur TOULON : MM. Romain BOUGET – Serge PAPA.
- Formation secteur PUGET (Est Varois) : MM. Bernare COTY – Michel MOMBOISSE.
- Formation BRIGNOLES (Centre Var) : MM. Cyril BOUREAU – Habib DAAS.
- Préparation candidats Ligue : MM. Raymond PERON – Cédric DERVEAUX.

- Gestion plateforme de formation et perfectionnement : MM/ Patrice et Cyril BOUREAU.
- QCM support plateforme : MM. Christian DELANNOY – Guy MUCCI.
- Technique :
 - 0 - Application des lois du jeu : MM. Cyril BOUREAU – Karim MESSISHA
 - 0 - Trantement des réserves techniques : MM. Jean REDAUD – Patrice BOUREAU
 - 0 - Délégation auprès du département technique : M. Romain BOUGET

- Pôle Espoirs :
 - 0 - Responsable : M. Cyril BOUREAU
 - 0 - Suivi théorique : M. Karim MESSISHA
 - 0 - Suivi pratique : M. Hakim BOUAKSA
 - 0 - Suivi physique : M. Yann BODENES
 - 0 - Relations CRA / Analyses des rapports : M. Cyril BOUREAU
 - 0 - Organisation des stages : MM. Cyril BOUREAU – Karim MESSISHA – Romain BOUGET

- Reprise des cours de formation : Pour les cours obligatoires des stagiaires, la CDA les proposera en visioconférence, à partir du mercredi 7 octobre 2020. Jusqu'à nouvel avis, aucun cours de formation ne se déroulera en présentiel au District.

- Modifications des Lois du Jeu : Réalisation d'une vidéo en cours. Diffusion dès que possible.

- Formation Initiale à l'Arbitrage : Actuellement, 62 candidats à la formation initiale en arbitrage se sont déclarés pour toutes les sessions organisées. Pour la formation organisée par l'IR2F, le nombre de stagiaires est limité à 15 en raison de la pandémie, eu égard aux principes de distanciation physique.

- P.F.P. : un questionnaire est en cours de préparation et sera mis en ligne dès que possible.

- 9 – SECTION DISCIPLINE

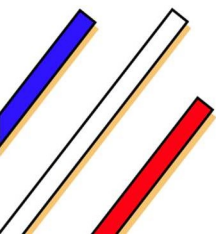
- Délégations :
 - Commission de discipline : M. Serge PAPA
 - Commission d'appel disciplinaire : M. Jean REDAUD
 - Commission de l'éthique : M. Patrice BOUREAU

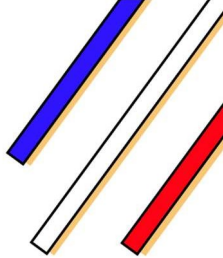
- Auditions et suivi des dossiers :
 - Instructeur : M. Michel ALEXANDRE
 - Suivi des sanctions : M. Michel ALEXANDRE
 - Suivi des rapports : M. Michel ALEXANDRE
 - Suivi des absences (rencontres, convocations devant une commission ...) : M. Michel ALEXANDRE

- 10 – QUESTIONS DIVERSES

- Football loisir : sur proposition du responsable des désignations en ce domaine, la commission procède à la validation de la liste des arbitres devant officier dans cette catégorie durant la saison 2020 / 2021.

A 20h45 l'ordre du jour étant épuisé, le Président clotûre la séance plénière réalisée en vision conférence.

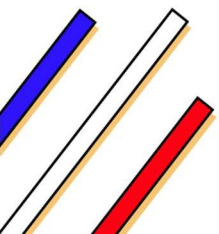




Prochaine réunion restreinte le lundi 12 octobre 2020

Le Président : Patrice BOUREAU

Le Secrétaire : Jean REDAUD



Commission de District de l'Arbitrage